

Climatisation : le marché mondial a progressé de 13% en 2011

Avec environ 70% des climatiseurs fabriqués en Chine, le marché mondial des matériels de climatisation a progressé de 13% en 2011, à 88,2 milliards de dollars (dont 48,2 milliards dans la région Asie/Pacifique), selon une récente étude de BSRIA.

En "splits", la croissance, qui a concerné tous les types d'appareils, a été de 14% (à 64,6 milliards de dollars), soit quelque 92,6 millions d'unités (+ 8%). La progression en Europe a été de 20% en valeur, mais surtout à cause d'une explosion du marché russe. En Asie, les ventes ont augmenté de 15% en valeur et de 7% en volume.

Pour sa part, le marché mondial des centrales de traitement d'air est passé de 658 529 unités en 2010 à 739 910 l'an passé, avec une forte progression des systèmes avec récupération de chaleur. Selon BSRIA, en 2012, l'Europe représentera 43% du marché des CTA (en valeur), devant les Amériques (à 29%).

En groupes de production d'eau glacée, le marché mondial s'est accru de 18% en valeur en 2011, avec + 9% en Europe (mais -1% en volume). En valeur, en 2012, l'Europe représentera 20% du marché, contre 47% pour l'Asie/Pacifique, pronostique BSRIA. L'année dernière, le marché mondial a été dominé par les systèmes à refroidissement par air. Par ailleurs, il a été marqué par un fort recul des groupes de refroidissement alternatif. Quant au marché mondial des ventilo-convecteurs, il a augmenté de 8% en volume l'an passé. Cette année, en valeur, les parts de marché de l'Europe et de l'Asie/Pacifique seront, l'une et l'autre, de 32%, prévoit BSRIA. En "rooftop", le marché européen a baissé de 1% en volume l'an passé, à 15 003 unités, mais il a progressé de 4% en valeur, tandis que, en climatiseurs de type "indoor packaged", le marché augmentait de 2% en valeur, mais diminuait de 1% en volume (à 28 266 unités). En climatiseurs de type "windows", le marché mondial a totalisé 3,3 milliards de dollars en 2011, soit 14,8 millions d'unités (+ 7%), dont 70% en Amérique, tandis que celui des climatiseurs mobiles s'élevait à 530,6 millions de dollars, soit 1,8 million d'unités (+ 16%).

Génie climatique : lancement d'un clausier pour les marchés publics de CPE

Vient d'être présenté un "clausier des contrats de performance énergétique" pour le Code des marchés publics. Elaboré par le cabinet Lefèvre Pelletier & associés pour le ministère de l'Ecologie, ce clausier distingue plusieurs contrats :

- 1) "globaux", concernant à la fois les équipements et les travaux sur le bâti,
- 2) "Travaux & Services", pour les travaux sur le bâti,
- 3) "Fournitures & Services", en ce qui concerne les équipements, leur exploitation et leur maintenance, soit pour les systèmes de gestion énergétique (GTB, capteur de détection de présence, ralenti de nuit du chauffage, etc ...), soit pour les chaudières, les PAC, les groupes de froid, la ventilation, l'équilibrage des réseaux, etc. On indique au ministère que, "du fait du niveau d'investissement limité qu'ils génèrent, ces contrats "Fournitures & Services" sont souvent de nature à être autofinancés par les économies de charges qu'ils garantissent sur une durée d'amortissement" qui, ajoute-t-on, n'excède pas "trois à cinq années" pour les systèmes de gestion énergétique et "dix à douze années" pour les équipements. On précise que ces contrats devraient permettre une réduction des consommations énergétiques, selon l'état initial du bâtiment, "de l'ordre de 10% à 20%", et qu'ils "peuvent être mis en œuvre assez simplement, sans complexité excessive ni long délai".

"Le gaz naturel risque de disparaître dans l'habitat à l'horizon 2050"

Le vecteur gaz a "toutes chances", à l'horizon 2030, de se maintenir dans le secteur habitat/tertiaire et, avec la RT2012, "l'usage ECS électrique va même se trouver menacé par les chauffe-eau à gaz". Mais, en même temps, "le secteur du bâtiment devrait voir la poursuite du déclin du gaz naturel sous le double effet d'une forte diminution des besoins de chaleur et du développement des EnR associées à des PAC". Et, à l'horizon 2050, "le gaz naturel risque de disparaître dans l'habitat". C'est ce qui ressort d'un rapport récent de l'Académie des technologies, qui, rappelons-le, est un établissement public. Quant au vecteur électrique, "son évolution pourrait être importante" avec le développement des PAC, pronostique le rapport, qui ajoute toutefois que ce développement "risque d'accentuer" les pics saisonniers de consommation d'électricité si le COP des PAC par grand froid est proche de 1. Par contre, si des PAC à COP "au-dessus de 2 voire 3" en période de froid viennent se substituer au chauffage électrique, le problème de la pointe devrait diminuer d'ampleur, prévoit le rapport", qui, par ailleurs, souhaite "un arbitrage" entre les aides publiques aux réseaux de chaleur et celles en faveur de l'isolation, et ce en tenant compte des coûts respectifs de la tonne de CO2 évitée dans l'un et l'autre cas.